

## Colorations de formations conduisant à des diplômes professionnels : codification dans la base élèves

---

### Instruction du 07/05/2026 relative à la circulaire du 11-12-2023 sur la mise en œuvre de la coloration des spécialités de diplômes professionnels

#### Délégation régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue

Affaire suivie par : Marie Bourvic cheffe de pôle formation professionnelle initiale et campus des métiers et qualifications

Tél : 01 57 02 67 00

Mél : [marie.bourvic@ac-creteil.fr](mailto:marie.bourvic@ac-creteil.fr)

---

#### Texte adressé à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement de lycées polyvalents, de lycées professionnels, d'EREA publics et privés

s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académies, directeurs académiques des services départementaux de l'Education nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames et messieurs les IA-IPR

Mesdames et messieurs les IEN-IO/ET/EG..

---

#### Annexes :

- Circulaire du 11-12-2023 relative à la mise en œuvre de la coloration des spécialités de diplômes Professionnels
- 

Comme le rappelle la circulaire du 11-12-2023 sur la mise en œuvre de la coloration des spécialités de diplômes professionnels, les colorations proposent une adaptation de la formation préparant à une spécialité de diplôme professionnel dans le but d'améliorer l'employabilité des élèves et l'attractivité des formations.

Ces colorations sont initiées sur la base d'un diagnostic systématique s'appuyant sur l'identification des besoins des acteurs socio-économiques, en adéquation avec les compétences professionnelles visées. Qu'elles soient déterminées à l'échelle d'un établissement, régionale ou nationale, elles sont mises en œuvre autour d'un projet coconstruit entre l'équipe pédagogique et les partenaires professionnels, formalisé par une convention.

Depuis la rentrée 2023, des colorations nationales complètent l'offre de formation, notamment :

- La coloration « Passeport nucléaire », en partenariat avec l'Université des métiers du nucléaire (UMN).
- La coloration « École des réseaux pour la transition énergétique », en partenariat avec ENEDIS.

Ces deux dispositifs sont déployés dans près d'une centaine d'établissements chacun.

Codification dans la Base Élèves et Établissement (BEE) : Pour mesurer l'impact sur l'insertion professionnelle et valoriser le parcours des élèves, une codification spécifique a été créée. Depuis 2023, elle intègre les codes suivants :

- 30 COLOR. PRO : COLORATION PRO (01/09/2023)
- 35 COL. PRO PN : COLORATION PRO PASSEPORT NUCLEAIRE (01/09/2023)
- 36 COL. PRO RE : COLORATION PRO RESEAUX ELECTRIQUES (01/09/2023)

Il est demandé que chaque établissement renseigne avec précision la fiche élève dans la BEE dès l'inscription dans l'un de ces dispositifs. **Une extraction nationale est prévue le mercredi 20 mai** ; les bases devront donc être à jour pour permettre une exploitation complète des résultats de cette politique publique.

**Gaëlle MARCEAU**  
**Déléguée régionale académique adjointe à la formation professionnelle initiale et continue en**  
**charge du pôle Campus des métiers et des qualifications**  
**Conseillère du recteur d'académie, cheffe du service DRAFPIC site Créteil**